



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.org>

## **29/11/2005: Réforme de l'OCM Sucre: vote de la Commission Agriculture du Parlement européen - Joseph Daul, Député européen (UMP, PPE-DE, F)**

"La Commission de l'Agriculture s'est clairement prononcée pour le maintien d'une filière sucrière forte au sein de l'Union européenne" a déclaré Joseph Daul, Président de la Commission de l'Agriculture et du Développement Rural à la suite du vote sur le projet de réforme de l'Organisation Commune de Marché du sucre.

La Commission de l'Agriculture et du Développement Rural s'est prononcée ce jour sur les trois volets de la réforme de l'Organisation Commune du Marché du sucre : le nouveau régime applicable à ce secteur, les compensations devant être versées aux producteurs et les aides à la restructuration de la filière.

Plus précisément, la Commission de l'Agriculture demande de limiter la baisse des prix à 30%, au lieu des 39% proposés initialement. Concernant les mesures compensatoires, elle a suggéré de mieux tenir compte des conséquences de cette baisse pour les producteurs de betteraves, et que celles-ci soient adaptées aux considérations régionales.

De même, elle a considéré qu'il était nécessaire de tenir compte des intérêts des producteurs dans le cadre de la restructuration de la filière communautaire et la fermeture des sucreries menacées par cette réforme, et situées dans les régions difficiles de l'Union européenne.

La position de la Commission de l'Agriculture tient également compte des préoccupations exprimées par les pays ACP, qui bénéficient d'un accès préférentiel sur le marché communautaire.

"Le Parlement européen va se prononcer sur ce projet de réforme lors de la session plénière de janvier. Comme je l'ai indiqué à Madame la Commissaire, le Conseil des ministres doit tenir compte de l'avis du Parlement, en vertu de l'article 37 du Traité" a déclaré Joseph Daul.

### **Pour toute information:**

Joseph Daul, Député européen Tél: + 322 284 55 25

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90